

ASSEMBLÉE DU 22 OCTOBRE 2014

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -  
N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de l'assemblée;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption du procès-verbal (24 septembre 2014);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Règlement d'urbanisme :

2.1.1 Règlement d'urbanisme numéro 156-16-2014 de la Ville de L'Assomption;

2.2 - Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif agricole tenue le 15 octobre 2014;

2.3 - Événement de développement urbain durable 2014;

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 août 2014;

3.3 - États comparatifs des revenus et des dépenses du 2<sup>e</sup> semestre;

3.4 - Rémunération des élus;

3.5 - Application de la clause 1.4.2, entente de Tricentris;

3.6 - Programme de performance Tricentris;

3.7 - Table de récupération hors foyer;

3.8 - Demande d'appui pour la clarification du pouvoir d'intervention des MRC dans les cours d'eau en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

3.9 - Ressources humaines;

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Transport collectif :

4.1.1 Prolongement du contrat de l'inspecteur temporaire;

4.1.2 Avis de motion pour cotisation spéciale en transport adapté;

4.1.3 Impression du guide horaire;

4.1.4 Grille tarifaire 2015;

4.1.5 Vente de titres « train de l'AMT » et commission versée aux agences;

4.1.6 Impression du dépliant accroche-portes pour la publicité de la mise en service du train;

4.2 - Création d'une commission de développement économique;

4.3 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.